



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 57898

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'insuffisance des mesures d'accueil des handicapés en fin de vie. En effet, après l'âge de soixante ans, ces personnes doivent souvent quitter les foyers de vie auxquels ils étaient parfaitement adaptés suivant les conditions de leur handicap pour être transférés dans des maisons de retraite qui n'ont pas nécessairement les mêmes facilités de prise en charge répondant aux exigences de leur handicap. Alors que le nombre de ces personnes handicapées âgées ne cesse d'augmenter, il lui demande quelles mesures peuvent être apportées pour offrir une meilleure réponse d'accueil à cette tranche d'âge des personnes victimes d'un handicap.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57898

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 904